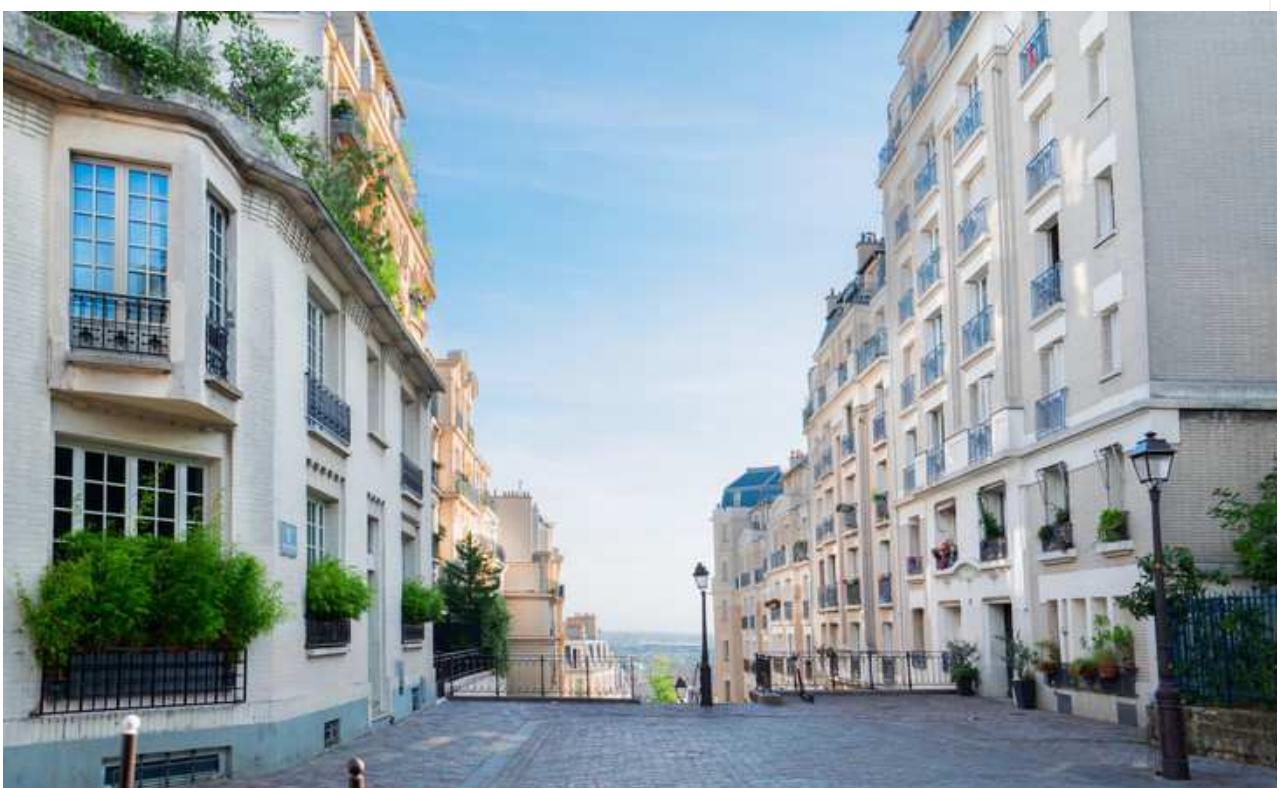


LA CROIX

« Solidarités Nouvelles pour le Logement » veut inspirer les maires

Par Nathalie Birchem, le 19/2/2020 à 06h13

L'association propose aux communes toute une batterie de solutions pour développer des logements à destination des plus modestes.



C'est l'histoire de Clotilde, une chercheuse parisienne, qui, après avoir hérité de sa grand-mère, commence à placer de l'argent de façon solidaire. Avant de décider qu'elle pourrait faire bien plus. « *Je n'ai pas un travail extrêmement rémunérateur, mais j'ai de l'argent qui me vient de ma famille et je n'ai pas d'enfant, alors j'ai envie d'en faire profiter quelqu'un qui en a besoin* », raconte-t-elle. Clotilde frappe donc à la porte de l'antenne parisienne de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), pour leur dire qu'elle souhaite acheter un appartement pour y loger une famille modeste.

Étienne Primard propose des logements aux sans-abri

SNL charge alors deux bénévoles, Hélène et Denis, de prospecter des biens. Ensemble, ils se mettent d'accord sur un appartement parisien de 66 m², que Clotilde achète 600 000 € avant d'en céder le bail à l'association pendant quinze ans. SNL entreprend alors des travaux pour réhabiliter le logement en un 4 pièces plus sobre énergétiquement. Inauguré le 19 février, il profitera très bientôt à une famille avec enfants, qui pourra occuper cet appartement pour un loyer modique.

Crée en 1988 par quelques Parisiens qui décident d'acheter ensemble un appartement, Solidarités Nouvelles pour le Logement, qui s'apprête à inaugurer 6 autres logements d'insertion la semaine prochaine, est présente dans sept des huit départements franciliens. Elle a surtout logé 11 016 personnes - dont huit sur dix n'avaient

pas auparavant de domicile personnel - dans 1 165 logements, pour un loyer moyen de 6,55 € du m², très inférieur au prix du marché. « *L'objectif, explique Maude Feral, directrice de SNL Paris, c'est de permettre à des personnes très éloignées du logement d'avoir accès un habitat autonome. En moyenne, les locataires restent trois ans le temps d'accéder à un logement de droit commun.* »

Double accompagnement

Durant cette période, les locataires de SNL bénéficient d'un double accompagnement, professionnel sur les questions administratives, et bénévoles pour les aider dans les problèmes quotidiens. Bénévole dans le 20^e arrondissement parisien, Stéphanie raconte par exemple avoir aidé une famille à changer un revêtement de sol, à choisir son électroménager, puis à passer du paiement en espèce du loyer dont elle avait l'habitude dans l'hôtel où elle vivait à un paiement par chèque puis par prélèvement à jour fixe.

Forts de cette expérience, les bénévoles de SNL vont actuellement à la rencontre des candidats aux municipales pour « *inspirer les futurs maires* », affirme Maude Feral. Si 70 % des 1 165 logements gérés par SNL depuis trente ans, sont achetés en propre grâce à des subventions publiques ou à la générosité de particuliers, l'association a aussi développé toute une batterie d'autres solutions à destination des communes.

À Loges-en-Josas (Yvelines), la mairie a signé un bail à réhabilitation de 35 ans pour l'ancien presbytère : après travaux, SNL percevra les loyers des trois appartements créés pendant trente-cinq ans. À Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), la municipalité a cédé un droit à construction de cinquante ans, qui a permis à SNL de construire un pavillon avec trois logements. Mais la commune peut aussi déléguer à l'association son droit de préemption. Ainsi, à Deuil-La-Barre (Val-d'Oise), SNL a pu acquérir une maison maraîchère, menacée par les marchands de sommeil, qu'elle a ensuite complètement réhabilitée de façon à proposer cinq appartements. « *Nous pouvons aider les communes à réhabiliter leur patrimoine, à préserver leur mixité sociale et à développer des solutions, résume Maude Feral, pour respecter leur obligation d'avoir 25 % de logement social.* »

Nathalie Birchem